



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Exercice 1 (6,5 points)

1) Tableau

Montant payé par les clients (en euros)	Nombre de personnes (clients) (n_i)	Effectifs cumulés croissants ECC
[30 ; 34[7	7
[34 ; 38[33	40
[38 ; 42[52	92
[42 ; 46[21	113
[46 ; 50 [7	120
	N = 120	

2) Prix moyen : $4752 / 120 = 39,60 \text{ €}$

(2 points)

3) 92 clients ont dépensé moins de 42 €.

(0,5 point)

4) La médiane est 39,5 €, il y a 50% des clients qui ont dépensé moins de 39,5 € et 50% des clients qui ont dépensé plus de 39,5 €.

(2 points)

Exercice 2 (4,5 points)

1) Menu : $44 / 1,055 = 41,71$ soit 42 €

(1 point)

et Boissons alcoolisées : $30 / 1,196 = 25,08$ soit 25 €

(1 point)

2) $41,71 \times 1,196 = 49,89$ soit 50 €

$50 + 30 = 80 \text{ €}$

(1 point)

3) $80 - 74 = 6 \text{ €}$

(0,5 point)

4) $(6 / 80) \times 100 = 7,5 \%$

(1 point)

Session 2011			Facultatif : code	
Examen et spécialité :		Brevet Professionnel Cuisinier		
Intitulé de l'épreuve :		U 41 → Mathématiques		
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
CORRIGÉ		2 h	3	1/2

Exercice 3 (9 points)

1) (2 points)

	5 kg	15 kg
Fournisseur A	130	230
Fournisseur B	140	220

2) (1 point)

Fournisseur A : $y_A = 10x + 80$.

Fournisseur B : $y_B = 8x + 100$.

3) (1 point)

Voir graphique, utilisation des points calculés en 1, possibilité d'en utiliser d'autres.

4) Le correcteur appréciera en fonction de la précision du candidat. (1 point)

En dessous de 10 kg le fournisseur A.

Au dessus de 10 kg le fournisseur B.

Pour 10 kg le fournisseur A ou B.

5) (1,5 point)

$50 \times 0,25 = 12,5$ (12,5 supérieur à 10 donc on choisit le fournisseur B)

$12,5 \times 8 + 100 = 200$

6) (1 points)

PVHT : $8,40 \times 1,75 = 14,70 \text{ €}$

PVTTC : $14,70 \times 1,055 = 15,51 \text{ €}$

7) (1,5 point)

$MB = 14,70 - 8,40 = 6,30 \text{ €}$

$TM = MB/PVHT \times 100 = 6,30 / 14,70 \times 100 = 42,86 \%$

Session 2011		Facultatif : code		
Examen et spécialité :		Brevet Professionnel Cuisinier		
Intitulé de l'épreuve :		U 41 → Mathématiques		
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
CORRIGÉ		2 h	3	2/2